

institutions. Il y en a sans doute toujours eu et il y en aura toujours. Nous devons nous souvenir cependant qu'ils exploitent des griefs authentiques qui existent dans notre société. Ce sont les munitions dont ils se servent. Ils peuvent demander: «Quelle est l'utilité de votre régime démocratique si vous ne pouvez pas trouver d'emploi ou de logement?» De cette façon, notre société est en danger, à moins que nous ne réagissions.

Le gouvernement n'a pas manqué d'empressement pour suspendre les droits des citoyens lorsqu'il a cru la démocratie menacée, et il a employé à cette fin des moyens draconiens et dangereux. Où est son courage quand l'opposition lui demande, non pas des mesures qui portent atteinte aux libertés civiles, mais des mesures énergiques pour mettre fin au chaos économique que connaît notre pays?

Des voix: Bravo!

M. Saltsman: Qu'y a-t-il de si terrible à demander au gouvernement de créer une caisse, non pas de 150 millions de dollars, ce qui n'aiderait pas vraiment les citoyens du Québec, mais de milliards de dollars pour régler les nombreux problèmes sociaux et économiques qui nous confrontent? Le moment est venu pour le gouvernement de mobiliser les épargnes des citoyens, qu'elles soient à la banque ou dans des caisses de fiducie, et de les utiliser pour le bien du pays, car ceux qui les détiennent à l'heure actuelle ne le font pas ou ne le font pas efficacement. Voilà ce qui s'impose. L'heure est venue d'agir avec courage, conviction et compréhension.

Certaines mesures doivent être prises sur-le-champ, et j'en fais état dans mon amendement. Je propose, avec l'appui du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Qu'on modifie l'amendement en remplaçant le point final par une virgule, et en ajoutant immédiatement après les mots suivants:

«et la Chambre déplore surtout que le gouvernement n'ait pas adouci le sort de ceux qui touchent des revenus insuffisants, en exemptant de l'impôt sur le revenu les célibataires qui gagnent au plus \$2,000 par année, ou les personnes mariées qui gagnent au plus \$4,000 par année, et en accordant un allègement fiscal à ceux qui sont dans les catégories moyennes de revenus».

MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): En conformité de l'article 40, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir, au moment de l'ajournement: le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe—La défense nationale—Programme spécial de formation des jeunes à la milice; le député de Rocky Mountain (M. Sulatycky)—Les coalitions—L'élimination des pratiques restrictives des professions libérales; le député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose)—La Fonction publique—La loi sur les relations de travail et la participation des employés à la classification des postes.

[M. Saltsman.]

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LE BUDGET

EXPOSÉ DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable M. Benson: Que la Chambre approuve la politique budgétaire du gouvernement, de l'amendement proposé par l'honorable M. Lambert, et du sous-amendement proposé par M. Saltsman.

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de dire quelques mots sur le budget présenté jeudi dernier. J'ai écouté l'honorable ministre des Finances (M. Benson) avec un grand intérêt et si j'interviens aujourd'hui dans le débat, ce n'est pas à titre d'expert en finances, mais de simple particulier qui veut exprimer son opinion sur un budget que le ministre des Finances a essayé de défendre et au sujet duquel il a tenté de susciter de l'enthousiasme.

Monsieur l'Orateur, j'ai lu et relu le budget, alors que je me dirigeais vers ma circonscription en fin de semaine. J'aurais voulu mieux préparer mon discours, mais je n'en ai pas eu le temps, parce que le train était en retard.

Je suis toujours renversé quand je compare le budget du Canada à celui de certains autres pays à population à peu près égale. Le Canada, avec un budget de 13 milliards de dollars pour 20 millions de citoyens ne parvient pas à donner le nécessaire aux familles à faible revenu et à régler, une fois pour toutes, la situation en ce qui a trait à la consommation.

Nous nous posons plusieurs questions, monsieur l'Orateur, et nous cherchons, comme tous les autres, où se situe le mal. Quant à moi, je prétends que nous consacrons probablement trop d'argent à l'administration et pas assez à la participation. On ne verse que très peu d'argent à ceux qui en ont besoin.

Par exemple, les prévisions budgétaires du ministère de l'Agriculture s'élèvent à des centaines de millions de dollars, mais si l'on tient compte des frais d'administration, on a la surprise de sa vie en constatant combien peu le cultivateur reçoit. C'est pour cette raison que je disais tout à l'heure qu'on ne peut en donner plus à ceux qui en auraient tellement besoin.

Ce budget reflète encore ce mauvais esprit de bureaucratie. L'honorable ministre prétend que les mesures fiscales et monétaires expansionnistes qu'il a prises commencent à produire des effets qui s'amélioreront encore davantage. Il dit que la plupart des indices économiques révèlent une amélioration de l'économie canadienne et que le chômage semble à la baisse. Voilà qui est un peu fort, et si le ministre visite ma région, il s'apercevra d'emblée que le chômage n'est pas du tout à la baisse.

La première mesure que le ministre présente vise à majorer les prestations d'assurance-chômage; au fait, c'est sur ce point que je voudrais faire quelques remarques.

Alors qu'on s'attendait, comme le disaient les ministériels, que les prestations allaient peut-être doubler, on se rend compte qu'elles n'augmenteront que de 10 p. 100, ce qui n'est pas du tout de nature à régler le problème du chômage. Les chômeurs continueront à souffrir du manque de travail.